



MAÎTRISER LE CONTRAT D'ÉDITION : SE PROTÉGER, VALIDER SES PRATIQUES

NIVEAU: PERFECTIONNEMENT

DURÉE: 1 jour - 7 H

Cette formation sous forme d'atelier fera le point sur les dispositions relatives au contrat d'édition et les pratiques de l'éditeur-rice. Les participant-es pourront venir avec leurs contrats afin d'étudier plus particulièrement la rédaction et la mise en œuvre des clauses prévues.

SESSIONS: Du 10/06/2024 au 10/06/2024

TARIF ENTREPRISE: 500 € HT — TARIF PARTICULIER: 360 € TTC — TARIF INTRA: Nous consulter

OBJECTIFS

- · Identifier les obligations de l'auteur et de l'éditeur
- · Appliquer les évolutions législatives dans sa pratique du droit
- · Préparer la signature et la mise en œuvre d'un contrat d'édition et sécuriser ses pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- · Apports théoriques et exercices pratiques
- Études de cas à partir des expériences des participant es
- · Travail individuel et travail de groupe
- Mises en situation
- Echanges personnalisés avec le formateur
- Les participants sont invités à amener leurs propres contrats

FORMATEUR

Avocat·e expérimenté·e au barreau de Paris, spécialiste du droit d'auteur et des problématiques juridiques dans l'édition papier et numérique

PUBLICS

• Éditeur·rice, gérant·e et salarié·e dans le domaine de l'édition

Si vous vous identifiez comme une Personne en Situation de Handicap : afin de bien vous recevoir, contactez notre équipe à l'adresse formations@fontaineolivres.com pour évaluer ensemble les adaptations et accessibilités nécessaires pour participer à notre formation.

PRE-REQUIS

- Connaître les bases du droit d'auteur
- Avoir suivi la formation "Les fondamentaux du droit d'auteur et du contrat d'édition"

PROGRAMME

I. Sécuriser son contrat avant et au moment de la signature

- · Identifier les différents auteur-rices et ayant-droits
- Établir des relations pré-contractuelles sans risque
- Faire signer le contrat en bonnes et dues formes

II. Quelles sont les obligations de l'auteur-rice?

- Peut-on obliger un auteur·rice à remettre son manuscrit ?
- Comment s'organise contractuellement la promotion de l'ouvrage ?



FONTAINE O LIVRES - 13 rue de Vaucouleurs 75011 Paris - Association Loi 1901 SIRET 428 905 889 00021 – APE 9499Z - Organisme de formation enregistré sous le n° 11 75 48360 75 auprès de la Préfecture de Paris INSCRIPTIONS / RENSEIGNEMENTS : 01 43 14 03 94 | formations@fontainesolivres.com • Comprendre les enjeux du droit de préférence et les obligations de l'auteur·rice sur les œuvres à venir

III. Quelles sont les obligations de l'éditeur-rice ?

- Dans quels cas peut-on refuser la publication d'un ouvrage ?
- Qu'entend-on par la notion d'exploitation permanente et suivie en matière d'édition imprimée et numérique ?

IV. Dans quels cas le contrat peut-il prendre fin?

- Identifier les responsabilités de l'auteur-rice sur l'ouvrage publié
- Le non-respect des obligations de chacune des parties

· La fin d'exploitation

MODALITES PÉDAGOGIQUES

· En présentiel ou à distance

SUPPORTS / DOCUMENTATIONS

- Supports théoriques
- Exemples de contrats
- · Bibliographie, sitographie, institutions utiles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue par des quizz, études de cas, travaux pratiques, mises en situation
- · Autoévaluation des compétences



FONTAINE O LIVRES - 13 rue de Vaucouleurs 75011 Paris - Association Loi 1901 SIRET 428 905 889 00021 - APE 9499Z - Organisme de formation enregistré sous le n° 11 75 48360 75 auprès de la Préfecture de Paris INSCRIPTIONS / RENSEIGNEMENTS : 01 43 14 03 94 | formations@fontainesolivres.com